

Image not found or type unknown



Reclamation d'une dette de 21ans en arriére

Par **marie**, le **29/09/2009** à **15:38**

Bonjour,il y a 21ans de ça j' avais un pret a la société cofidis que j'ai mis en surendettement a la banque de france.Depuis 3 mois une société crédirec me réclame cette dette et autant en intérêt.En a t'elle le droit,je ne possède plus aucun document consernant cette dette,a l'époque c'était en francs,et je n'ais aucune idée du montant de celle ci.Il n'arrête pas de m'appeler en masqué bien sur ,je ne répond pas,mais le lendemain c'est un simple courrier et les appels.Que faut faire.Merci d'avance.